



## **La situation de la femme entrepreneur face à la nouvelle donne économique à l'île Maurice**

**Patricia DAY-HOOKOOMSING**

Directrice

CCL Management Consultants

2<sup>nd</sup> Floor, Nova Building, St Jean Road

Quatre Bornes, Ile Maurice

(230) 464 6320 (bureau)

(230) 454 7478 (domicile)

(230) 464 0744 (Fax)

[patriciadayhook.ccl@intnet.mu](mailto:patriciadayhook.ccl@intnet.mu) ou [ccl@intnet.mu](mailto:ccl@intnet.mu)

### **Résumé**

Cette communication essaie de cerner comment ce contexte global de transformation affecte les femmes dans un pays en plein développement économique comme Maurice, et plus particulièrement celles qui tentent l'aventure de l'entrepreneuriat. Les défis auxquels Maurice est appelé à faire face dans le contexte de la mondialisation sont présentés, suivi du profil du chômage structurel qui en découle et qui touche plus particulièrement les femmes. Les principales actions prises par le gouvernement mauricien pour encourager l'entrepreneuriat en général, et en particulier l'entrepreneuriat féminin, sont détaillées. Vient ensuite un portrait des femmes entrepreneurs mauriciens, les différentes catégories, leur choix d'activité, leur profil socio-économique et leurs difficultés à réussir leur projet. La communication termine en proposant quelques pistes par lesquelles des actions de soutien à l'entrepreneuriat féminin peuvent être renforcées ou améliorées.

Il convient de préciser qu'il s'agit d'une analyse basée sur l'expérience acquise sur le terrain en tant que directrice d'un cabinet de formation continue en développement de ressources humaines, et non pas d'une recherche académique conduite en contexte universitaire. Cette analyse vient s'ajouter à une série de travaux entrepris depuis 1993 sur le rôle et la contribution des femmes au développement économique du pays.

## **Introduction**

Le thème de cette conférence « *L'entrepreneuriat et la PME face aux transformations du monde des affaires* » aurait pu être le titre de cette communication, car il exprime bien la situation actuelle à laquelle sont confrontés les entrepreneurs et les dirigeants des PME mauriciens. Transformation, et non pas changement, voilà le mot clé, car il s'agit des mutations profondes qu'entraîne le processus de mondialisation et qui devraient aboutir à de nouvelles manières de conduire les affaires tant sur le plan national qu'international. Dans cette communication nous essaierons de cerner comment ce contexte global de transformation affecte les femmes dans un pays en plein développement économique comme Maurice, et plus particulièrement celles qui tentent l'aventure de l'entrepreneuriat. Nous essaierons également de dégager des pistes par lesquelles des actions de soutien à l'entrepreneuriat féminin peuvent être renforcées ou améliorées.

Il convient de préciser qu'il s'agit d'une analyse basée sur l'expérience acquise sur le terrain en tant que directrice d'un cabinet de formation continue en développement de ressources humaines, et non pas d'une recherche académique conduite en contexte universitaire. Cette analyse vient s'ajouter à une série de travaux entrepris depuis 1993 sur le rôle et la contribution des femmes au développement économique du pays.

### **1 Présentation du pays**

D'abord voici quelques repères de base. Maurice se trouve au sud-est de Madagascar. Elle est de petite superficie - 1,865 kilomètres carrés – mais elle a une population de 1,2 millions d'habitants, ce qui lui donne une forte densité de population : 578 personnes par kilomètre carré. Ancienne colonie britannique, Maurice a accédé à l'indépendance en 1968 et au statut de république démocratique, tout en restant membre du Commonwealth, en 1992. Île à peuplement, toute sa population est venue d'ailleurs : à partir du 18ème siècle, colons français, esclaves africains et malgaches et quelques artisans indiens venant du sud de l'Inde ; puis au 19ème siècle, après la prise de l'île en 1810 par l'Angleterre, quelques administrateurs et colons britanniques et des centaines de milliers de travailleurs indiens venus remplacer les esclaves affranchis ; enfin, à partir du milieu du 19ème siècle, des groupes de commerçants chinois et indiens. Exception faite des esclaves, tous sont venus en quête d'une meilleure vie. L'esprit d'entrepreneur et de négociant a toujours été présent dans le monde des affaires à Maurice et se manifeste dans la vie des tous les jours par une débrouillardise pour tirer la meilleure partie de toutes les situations, même les plus pénibles.

Maurice a connu un progrès constant tant économique que social depuis son accession à l'indépendance en 1968. Au départ, pays agricole du tiers monde dont la survie dépendait d'une économie de monoculture basée sur la canne à sucre, elle a su se hisser au seuil des pays nouvellement industrialisés grâce à une diversification réussie de son économie sur trois axes : sucre, textile et tourisme, auxquels vient s'ajouter depuis quelques années l'offshore.

### **2 Maurice face à la libéralisation**

Une des clés de cette réussite a été l'habileté avec laquelle Maurice a su tirer le maximum de bénéfices de son appartenance au réseau ACP-EU et des accords qui en découlent, notamment

les différentes Conventions de Lomé pour le sucre, et l'Accord Multifibre. Ce filet de protection est appelé à disparaître avec la mise en place progressive du système OMC. Le moratoire de 8 ans qui a été négocié en 2000 n'est qu'un temps de répit pour mieux se préparer. Car un retrait trop brusque des accords préférentiels entraînerait à coup sûr un appauvrissement rapide de ces petits pays en plein essor, tels que Maurice, et les condamnerait à grossir le nombre des pays nouvellement indépendants qui sont fortement endettés envers les bailleurs de fonds internationaux. Maurice continue à militer auprès des instances internationales concernées pour une reconnaissance active des spécificités des petits états insulaires comme elle dans le monde de la libre concurrence.

Entre-temps, Maurice doit impérativement restructurer son économie pour mieux répondre aux exigences de plus en plus contraignantes du commerce international. De nouveaux pôles d'activité ont été identifiés, notamment l'élargissement des activités portuaires pour devenir une plate-forme de transbordement et de conditionnement des marchandises, le commerce offshore et bien sûr l'informatique avec l'ouverture des centres d'appel ou l'offre d'autres services, tels que la gestion des bases de données, toujours en offshore.

L'industrie de sucre, autrefois connue comme l'industrie mère du pays, procède actuellement à une réduction importante de la main d'œuvre et à la fermeture des raffineries les moins performantes, en même temps qu'à la mécanisation du travail des champs à grande échelle. En ce qui concerne le textile, la concurrence de plus en plus rude sur le marché mondial, surtout quand il s'agit des produits basiques, oblige les industriels mauriciens à revoir leurs modes de production et à se repositionner dans les créneaux plus porteurs mais qui requièrent un plus grand apport technologique. L'industrie touristique, troisième pilier de l'économie, doit aussi cibler davantage la clientèle haut de gamme, ce qui suppose non seulement un parc hôtelier de classe, mais aussi un personnel bien formé et prêt à répondre aux exigences d'une telle clientèle.

Actuellement, beaucoup de sociétés, grandes et petites, sont en pleine restructuration et refonte de leur stratégie de base, ce qui mène inévitablement à des réductions de personnel conséquentes, à la fermeture des unités de production les moins rentables, aux fusions, aux ventes et même à la liquidation.

L'impact de toutes ces transformations en profondeur commence à se faire sentir. Après une décennie de plein emploi, le chômage a refait surface. En 1992 il n'était qu'à 3.3%. En 2000 il est monté à 9,6%, soit 48 100 chômeurs pour une population active de 514 400 personnes. (CSO 2001) On estime que ce nombre a dépassé la barre de 50 000 pendant le premier trimestre de 2002. (Business Magazine, mars 2002)

### **3 Les femmes dans la vie économique**

Faisons un retour en arrière. Pendant les années 70, le taux de chômage était aux alentours de 20% de la population active, entendez par là, population masculine. Ce fut à cette époque que la zone franche textile a démarré. L'emploi massif des femmes dans cette nouvelle activité a été un autre facteur déterminant dans le décollage économique et social de Maurice. Cette main-d'œuvre bon marché a su compenser la faiblesse de son niveau d'éducation par une

volonté de réussir née d'un besoin aigu de travailler pour pallier le chômage dû à la stagnation du secteur sucrier, principal employeur de la main-d'œuvre.

Quand nous examinons de plus près les chiffres concernant la participation des femmes à la vie économique, nous constatons qu'il s'agit beaucoup plus d'une progression quantitative que qualitative. Les femmes représentent presque 51% de la population du pays : 595 200 pour un total de 1 179 100 (CSO 2001), et un tiers de la population active : 173 100 pour un total de 514 400. (CSO 2001) Dans la période 1983-2000 le nombre de femmes employées à plein temps est passé de 93 000 à 173 100, ce qui représente une augmentation de 86%. En ce qui concerne la répartition par activité, 59,4% des femmes employées à plein temps sont dans le secteur manufacturier (dont 91% dans le textile), 19,9% dans les secteurs de la fonction publique, de l'éducation, de la santé et des services communautaires, 7% dans l'agriculture et la pêche, 6,9% dans le commerce en gros et en détail, la restauration et l'hôtellerie, 4% dans le secteur financier (banques, assurances, etc.), 2,4% dans le transport et les communications et 0,4% dans les autres secteurs. (CSO 2001) Nous voyons donc que deux secteurs importants de l'économie mauricienne, en l'occurrence le textile et les services, dépendent de la disponibilité de la main-d'œuvre féminine.

Par contre, quand nous étudions les échelons hiérarchiques où se trouvent les femmes, nous constatons qu'elles occupent en grande majorité les postes de subalterne, d'exécutant, tels que dactylographe, machiniste, réceptionniste, standardiste, vendeuse. Au niveau des cadres moyens, les femmes occupent surtout les postes de secrétaire de direction, de chef d'équipe, de responsable de personnel. Des 173 100 femmes recensées comme faisant partie de la population active à plein temps, seulement 24 300, soit 14%, occupent des postes de cadre supérieur, de technicien, de direction ou exercent une profession libérale.

Les listes proposées par des annuaires professionnels confirment cette absence des femmes dans les postes de direction, donc de décision et de pouvoir. Par exemple, sur les quelques 1018 chefs d'entreprise recensés dans le *International Mauritius Directory, 2001*, on note seulement 94 femmes (9.2%). La liste des membres de l'*Association of Human Resource Professionals (AHRP)* ne comprend que 32 femmes sur un total de 141. Le *Mauritian Institute of Managers (MIM)* ne compte que 10 femmes parmi ses 136 membres. Il faut noter que les deux associations, le AHRP et le MIM, accueillent les femmes et les hommes à titre égal, les seuls critères d'admission étant les diplômes obtenus et le poste occupé.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, nous constatons encore une fois cette absence de femmes dirigeantes. Le Répertoire des Femmes Entrepreneurs à Maurice publié en 1997 par le Ministère des Droits de la Femme, du Développement de l'Enfant et du Bien-être de la Famille (Ministry of Women's Rights, Child Development and Family Welfare, MWRCDFW) ne comprend que 86 noms. Dans l'annuaire du *Small and Medium Industries Development Organisation (SMIDO)* publié en 1999 seulement 81 femmes sont citées comme contact pour les 646 PME répertoriées, c'est-à-dire 12,5%. En 2001, le nombre de PME enregistrées auprès de la SMIDO s'élève à 1919, dont 141 seulement, 7.4%, ont une femme à leur tête.

#### 4 Les femmes et l'éducation

En ce qui concerne l'éducation et la formation professionnelle, l'introduction de la scolarité gratuite au niveau secondaire et supérieur en 1976 a surtout profité aux filles. Avant 1976 les filles ne poursuivaient pas leur éducation au-delà du cycle primaire qui était déjà gratuit, car les parents préféraient investir dans le futur chef de famille, c'est-à-dire, le fils. Depuis 1990, les statistiques du recensement de la population montrent que ce déséquilibre a pratiquement disparu, du moins en ce qui concerne les cycles primaire et secondaire. En 2000, le nombre d'inscriptions s'élevait à 68 711 pour les garçons et à 66 526 pour les filles dans le cycle primaire ; 46 399 pour les garçons et 49 049 pour les filles au cycle secondaire. Par contre, dans le cycle supérieur 4 422 garçons sont inscrits par rapport à 3 380 filles et dans la formation professionnelle 7 939 garçons et 2 059 filles.

En contrepartie les filles enregistrent systématiquement de meilleures performances aux examens terminaux des cycles primaire et secondaire. Par exemple, en 2000 aux examens du Higher School Certificate (HSC, équivalent au Baccalauréat français), le taux de réussite pour les filles était de 76% tandis que pour les garçons le taux n'était que de 67,5%.

En dépit de ces progrès qui restent encore une fois essentiellement de nature quantitative, il subsiste deux zones d'ombre, l'analphabétisme et le choix des filières aux cycles secondaire et supérieur.

D'abord, l'analphabétisme. Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 12 ans et plus est de 85%, par rapport à 80,8% en 1990. Pour les hommes, le taux est passé de 85,6% à 88,7% pour la même période, alors que pour les femmes il est passé de 76,1% à 81,5%. (Business Magazine, mars 2002) Sur cinq personnes qui suivent des cours d'alphabétisation, quatre sont des femmes. (Expresso, 2002)

Vu l'importance que prennent les nouvelles technologies dans le monde d'aujourd'hui, le choix des filières aussi bien dans le cycle secondaire que dans le cycle supérieur équivaut à un choix de carrière. A cet égard, le message du Premier Ministre aux élèves des institutions du cycle secondaire à l'occasion du de l'Indépendance le 12 mars dernier est éloquent : « *Nous affirmons notre volonté de promouvoir l'égalité des sexes (gender equality). Nous voulons que de plus en plus de jeunes filles étudient les sciences et la technologie afin qu'elles puissent contribuer à titre égal au bien-être de Maurice.* » Actuellement, les filles s'orientent plutôt vers les filières non-scientifiques et non-technologiques pour plusieurs raisons. Nous n'en citons que deux : le manque de laboratoires et d'équipements appropriés dans plusieurs établissements secondaires fréquentés par les filles et l'absence d'un service d'orientation professionnelle.

#### 5 Les femmes face à la restructuration économique

Comme nous l'avons dit plus haut, le chômage est en croissance. Cette augmentation est surtout due à la restructuration économique, avec l'introduction de nouvelles technologies qui requièrent des connaissances et des compétences en informatique. Ce besoin de nouvelles compétences a provoqué un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi qui touche plus les femmes que les hommes. 52% des chômeurs enregistrés auprès de l'état

sont les femmes, dont 63% n'ont pas de School Certificate (SC, équivalent au BEPC français) et 46% sont âgées de 30 à 54 ans. (A noter que l'âge de la retraite anticipée pour les femmes est 55 ans.)

Nous sommes en présence de deux générations d'employées, et surtout d'ouvrières, celle d'avant 1976 et celle d'après 1976. La génération des femmes qui ont pris de l'emploi dans les usines des années 70 ont un niveau d'éducation trop bas pour pouvoir se recycler et ainsi préserver leur emploi dans les nouveaux systèmes de production à forte intensité technologique et informatique. La vague de licenciements qui déferle sur les usines de textile depuis plus d'une année touche, surtout et avant tout, cette tranche de la population active. Impuissantes, elles expriment une angoisse très profonde pour ce qui est de leur avenir et celui de leur famille, car leur motivation principale pour continuer à travailler est de subvenir aux besoins de leur foyer : rembourser le prêt de logement ou les mensualités sur les achats à tempérament, payer la scolarité de leurs enfants ou tout simplement faire le marché ou les magasins.

Il s'avère qu'une des conséquences néfastes de cette restructuration économique est une plus grande vulnérabilité des milieux pauvres de la population, et surtout des femmes qui s'y trouvent. En 2001 une étude réalisée pour le compte du MWRCDFW et financé par le PNUD, *Patterns and Trends in the Feminisation of Poverty in Mauritius*, démontre la gravité du problème. Il y a non seulement une augmentation du chômage féminin, mais aussi un nombre croissant de familles mono-parentales ayant une femme comme chef de famille, dont le taux s'élève à 15.2% des foyers recensés. 87% de ces femmes sont veuves, divorcées ou séparées de leur époux, tandis que seulement 40,5% ont un emploi dont la moyenne des revenus mensuels n'est que de Rs3 500 par rapport à Rs6 000 pour les familles ayant un homme comme chef de famille. Il faut savoir que le minimum vital pour une famille de quatre personnes est estimé à Rs5 000 par mois. Le rapport conclut que le degré de pauvreté est deux fois plus grave pour les femmes chefs de famille que pour les hommes.

Au fait, d'autres pays émergents connaissent des situations similaires en ce qui concerne les femmes dans la vie économique. Par exemple, l'analyse du chômage au Botswana faite par Sunny (1998) fait voir beaucoup de points communs avec ce qui se passe à Maurice. Dans les deux pays la promotion de l'entrepreneuriat et de la PME est considérée comme étant une solution valable au chômage structurel qui découle des transformations et des réajustements effectués sur le plan macro-économique. En Indonésie aussi, on étudie actuellement comment promouvoir les micro-entreprises et les PME afin de stimuler l'emploi surtout dans les zones rurales. (Singh et al., 2001)

## **6 Les PME dans la nouvelle économie**

Nous allons maintenant situer les PME dans cet environnement économique en pleine mutation. Nous avons déjà fait mention de la tradition d'entrepreneur à Maurice qui est fortement liée à l'histoire même du pays. Auparavant, il s'agissait surtout de la débrouillardise qui caractérisait tous ceux qui y sont venus en quête d'une vie nouvelle et meilleure. Certains ont réussi à développer la petite entreprise familiale en une grande société avec des centaines d'employés ou à regrouper plusieurs sociétés sous une même bannière. Aujourd'hui, ce sont

les grands établissements sucriers, les banques, les assurances, les conglomérats d'importation et de distribution, les grands hôtels, les grandes usines de textile, qui sont les piliers de l'économie mauricienne.

Mais la petite entreprise familiale a continué à subsister : la boutique du village et des faubourgs, les petits métiers d'artisans. Il est difficile quantifier leur apport à la vie économique du pays. On estime que les PME emploient quelque 70 000 personnes et contribuent pour près de 20% du PIB. (Business Magazine, octobre 2001) Cependant, les 1919 PME reconnues par la SMIDO n'emploient que 10,000 personnes. Dans une récente interview, le Directeur de la SMIDO explique ce décalage dans les estimations par l'absence d'une « *définition précise des petites et moyennes entreprises qui soit acceptable par tout le monde.* » (Business Magazine, février 2002) La loi de 1993 qui régit les activités de la SMIDO définit les PME comme étant « *toute entreprise manufacturière qui emploie des équipements de production d'une valeur CIF de moins de dix millions de roupies mauriciennes* », ce qui exclut un secteur en pleine croissance, celui des services.

L'enregistrement auprès de la SMIDO est facultatif, mais offre plusieurs avantages, notamment :

- ♦ l'exemption des taxes douanières sur les machines de production d'une valeur CIF de moins de Rs10 millions
- ♦ l'impôt sur les bénéfices au taux préférentiel de 15%
- ♦ l'octroi de prêts aux taux préférentiels par la Banque de Développement de Maurice (BDM).

Afin de souligner le dynamisme des PME mauriciennes, le Directeur de la SMIDO affirme : « *...si nous prenons la définition d'une PME comme étant une entreprise employant moins de 150 personnes, on constatera que l'économie mauricienne est dans une très large mesure contrôlée par les petites et moyennes entreprises. (...)Des 450 entreprises qui détiennent un certificat EPZ, plus de la moitié sont des PME. Dans le cas des Pioneer Development Certificates près de 80% des détenteurs sont des PME. (...)Même dans un secteur émergent comme celui de l'informatique, il y avait, selon le National Computer Board, 165 compagnies enregistrées en octobre 2001, dont une grosse majorité est constituée de PME.* » (Business Magazine, février 2002)

Le gouvernement mauricien est pleinement conscient de l'importance des PME dans la vie économique du pays et, de ce fait, multiplie les initiatives destinées à favoriser l'émergence d'un plus grand nombre de PME et à renforcer l'encadrement offert aux PME existantes. En attendant l'introduction d'un nouveau texte de loi, qui sera plus en phase avec la situation actuelle, la SMIDO a déjà étendu ses services de conseil et ses programmes de formation aux PME au secteur des services, plus particulièrement, à la petite hôtellerie et aux restaurants.

Parmi les instruments financiers mis à la disposition des PME se trouvent les prêts de la BDM, l'*Equity Participation Fund* et le *Loan Guarantee Scheme* du *Fund Management Company*. (Business Magazine, février 2002) Afin d'encourager les PME à exporter davantage, surtout aux pays du COMESA et de la SADC, la SMIDO conjointement avec la SICOM (State Insurance Company Ltd) vient d'introduire l'*Export Credit Guarantee*

*Insurance Scheme*. La MIDA (*Mauritius Industrial Development Authority*) accorde son aide en matière de marketing pour l'exportation. Enfin, en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies, le *Technology Improvement Scheme* et le *SME Challenge* offrent un soutien afin que les PME puissent s'améliorer sur le plan technologique.

Parmi toutes ces initiatives, le SME Challenge mérite un peu plus d'attention en raison de son potentiel de catalyseur. Il s'agit d'un projet conjoint de l'Union Européenne et du gouvernement mauricien, qui s'intitule *Enhancing SMEs Competitiveness Scheme*. Le livret *Informations générales pour les bénéficiaires* décrit le projet comme suit.

« *Le projet SME CHALLENGE a pour objet de renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME/I) du secteur privé opérant dans plusieurs secteurs-clés à Maurice et à Rodrigues, afin de faciliter leur intégration dans l'économie mauricienne et dans le contexte de la libéralisation des marchés.*

*Ce projet devrait stimuler le marché de la consultance locale et étrangère, le développement économique, la croissance et la sécurité d'emploi, et faciliter un transfert de compétences vers les institutions d'appui aux PME/I, comme SMIDO.*

*Le projet de 4 ans de 8 millions d'euros financé conjointement par l'Union Européenne et le Gouvernement de Maurice a débuté à la mi-août 2001.*

*Ciblant les PME/I ayant plus d'une année d'activité, le volet SMETECH concerne le soutien aux entreprises pour l'acquisition d'expertise technique et de formation. Le volet SMEFIN facilite l'accès aux crédits et aux capitaux. »*

## **7 Les initiatives en faveur des femmes entrepreneurs**

Toutes les initiatives décrites plus haut visent sans distinction les entrepreneurs hommes et femmes. Pour y avoir accès, il suffit de satisfaire les critères objectifs de choix d'activité, de structure et de taille d'entreprise, de chiffre d'affaires, etc. Cependant, nous avons également constaté combien peu nombreuses sont les femmes entrepreneurs ayant une activité bien structurée qui répond à ces critères d'accès.

De ce fait, depuis plusieurs années le gouvernement mauricien, à travers le MWRCDFW, a mis en place toute une gamme d'initiatives pour encourager l'entrepreneuriat féminin.

En 1994, une étude intitulée *Dossier on Strategy for Women Entrepreneurship Development in Mauritius*, a démontré le grand potentiel que représentaient le secteur formel des PME et le secteur informel du travail autonome pour l'avancement des femmes.

Un *Women Entrepreneurship Unit* est alors créé en 1997, avec pour objectifs de :

- ♦ motiver, conscientiser et encourager les femmes à entreprendre des activités économiquement productives
- ♦ collaborer avec d'autres institutions pour promouvoir une approche de *gender mainstreaming* pour que les femmes jouissent d'un pouvoir économique autonome (*economic empowerment of women*)
- ♦ aider les femmes entrepreneurs à diversifier et à améliorer leur gamme de produits



- ♦ organiser des programmes de formation appropriés, y compris la formation de formateurs
- ♦ effectuer des études et des recherches sur le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes
- ♦ créer une véritable culture entrepreneuriale chez les femmes à Maurice.

Les activités du WEU comprennent:

- ♦ l'offre d'un ensemble de services destinés aux femmes, à travers des centres de femmes à Maurice et à Rodrigues, comprenant des ateliers de formation, des séminaires, des expositions, des conseils pour la rédaction des projets
- ♦ la gestion d'un centre d'aide technique destiné à la promotion de l'entrepreneuriat qui fournit la formation, les services et les équipements aux femmes micro-entrepreneurs afin de les aider à améliorer leurs connaissances.

En sus de ces activités de conscientisation, de facilitation et de formation, le WEU a été chargé de réaliser trois projets visant à renforcer le cadre institutionnel dans lequel les femmes entrepreneurs évoluent :

- ♦ l'ouverture d'un point de vente, un *Market Centre*, pour promouvoir les produits fabriqués par les femmes entrepreneurs
- ♦ l'introduction d'un programme de micro-financement basé sur le modèle Grameen
- ♦ la création d'un Conseil National des Femmes Entrepreneurs.

Le WEU a effectivement mis en route certaines des activités citées plus haut, y compris les trois projets, mais sans pouvoir atteindre le rayonnement ou l'effet escomptés, surtout à cause d'un manque d'encadrement soutenu. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, il faut tout relancer sur de nouvelles bases.

Le MWRCDFW concentre ses efforts actuellement sur la relance du projet de micro-crédit. La première édition de ce projet qui a été lancée en 1998 a connu une fin prématurée, à la suite de plusieurs problèmes de gestion, notamment la gestion des remboursements. La nouvelle édition lancée en juillet 2001 bénéficie du soutien financier du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et vise à promouvoir l'émancipation économique des femmes en les encourageant à lancer des micro-entreprises. L'objectif à long terme est l'allègement de la pauvreté, qui est une des priorités du gouvernement.

Les critères d'éligibilité pour un prêt micro-crédit sont :

- ♦ les bénéficiaires sont en priorité, mais pas exclusivement, les femmes dont le revenu familial ne dépasse pas Rs6 000 par mois
- ♦ les femmes chefs de famille sans emploi ayant des aptitudes et de l'expérience dans les secteurs tels que l'artisanat, le textile et l'agro-alimentaire
- ♦ les femmes qui travaillent à leur propre compte
- ♦ les femmes qui ont un chiffre d'affaires annuel ne dépassant pas Rs250 000.

A ce jour, plus de 1500 demandes ont été faites auprès du MWRCDFW. Sur les 270 dossiers déjà approuvés, 187 ont déjà bénéficié de financements, dont 25 projets soumis par les hommes. Les principaux secteurs d'activité sont la confection des vêtements (84 projets), la

production alimentaire (41 projets), les services (22 projets), la fabrication non-textile (13 projets), l'élevage (13 projets), l'agriculture (11 projets) et l'artisanat (4 projets).

On peut citer comme exemple le parcours de Catheline Pierre-Louis, divorcée avec deux petites filles, âgées de 9 et 5 ans. Dans un article de circonstance publié pour la Journée Internationale de la Femme, le 8 mars 2002, et intitulé « *Elles ont réussi par le biais du micro-crédit* », le quotidien *Le Mauricien* présente le parcours de quatre bénéficiaires dont Catheline. Ancienne ouvrière d'usine dont les salaires suffisaient à peine à payer le loyer et rouler la cuisine, en 1997 elle décide sur le conseil d'un ami d'apprendre le métier de garnisseur en suivant un stage chez un garnisseur réputé. Dix-huit mois plus tard, à la fin de son stage, elle cherche à se mettre à son propre compte, mais il lui manque le financement nécessaire pour démarrer son entreprise. Une première demande auprès du Ministère de la Femme n'est pas retenue. Mais elle ne se décourage pas et renouvelle sa requête en septembre 2001 quand le projet de micro-crédit est relancé. Cette fois-ci elle obtient un prêt de Rs30 000 pour acheter deux machines industrielles, ce qui lui permet de prendre les commandes pour les rideaux, les couffins et le garnissage des sofas, des chaises et des canapés. Actuellement employée dans un hôtel, elle réalise les commandes durant ses jours de congé. Après six mois d'exercice elle a réalisé un chiffre d'affaire de Rs60 000 avec pour unique outil de marketing la bouche à l'oreille. Heureuse et fière de son parcours, elle projette de se consacrer entièrement à sa passion avant la fin de l'année.

L'histoire de Catheline nous fait penser à la définition de l'entrepreneur donnée par Fortin (2000) : « *C'est une personne habile à transformer un rêve, un problème ou une occasion d'affaires en une entreprise viable.* » Catheline n'a pas encore une entreprise bien structurée, mais elle est en chemin vers la réalisation de son rêve. Fortin poursuit sa réflexion en écrivant « *Et parce qu'il crée la richesse et des emplois, parce qu'il transforme la société, parce qu'il recrée le monde, l'entrepreneur est un véritable cadeau que la société doit s'empresse de reconnaître, de valoriser et de citer en exemple. Pour s'assurer un avenir prospère, une société a le devoir d'aider ces personnes à réaliser leur rêve.* »

Ce projet de micro-crédit fournit une réponse fort intéressante aux besoins et aux aspirations de ceux et de celles pris dans la spirale de la pauvreté. Mais quelques difficultés ont déjà surgi. Ce qui a poussé le MWRCDFW et le FIDA à organiser en mars de cette année un atelier de travail d'une journée avec les bénéficiaires, afin de mieux comprendre leurs difficultés à bien gérer leur micro-entreprise et donc à respecter le calendrier de remboursements.

## **8 Les femmes entrepreneurs à la recherche de l'autonomie**

A l'autre bout de l'échelle se trouvent les femmes entrepreneurs dont le profil comprend les caractéristiques décrites par Filion, Gasse et d'autres chercheurs, à savoir : venant de la petite et moyenne bourgeoisie ou des milieux professionnels, avec le conjoint ou d'autres membres de la famille déjà dans les affaires, ayant la trentaine et plus, avec des diplômes et déjà quelques années d'expérience comme employé, dynamiques et avec une forte envie de se mettre à son compte pour réaliser un rêve ou une idée innovante. (Filion, 1997), (Gasse, 1993)

Nous pouvons citer la chocolaterie Van Ann comme exemple de la réalisation bien cadrée d'une idée innovante. La gérante, Ann Van Den Bergh, d'origine belge, mariée à un Mauricien et mère de deux enfants, démarre ses activités en 1991 en fabriquant les chocolats artisanaux pour les lignes aériennes, y compris Air Mauritius, et les grands hôtels. Utilisant exclusivement les matières premières importées de la Belgique et suivant les normes d'hygiène et de sécurité les plus strictes, l'atelier, qui emploie une douzaine d'artisans mauriciens, fabrique les chocolats à partir des recettes traditionnelles belges. Le début de cette année a vu l'ouverture d'un comptoir à l'usine à l'intention des Mauriciens en quête de la fine friandise. Ann Van Den Bergh dit qu'elle cherche à faire découvrir aux Mauriciens le goût du vrai chocolat artisanal. Elle trouve que « *la culture du chocolat commence à bien prendre ses racines à Maurice* » et que « *les chocolats transcendent toutes les cultures et s'adaptent merveilleusement à toutes les couches sociales et groupes ethniques du pays.* » (L'Express, 2002)

En 1996, le MWRCDFW a commandité une étude ayant pour objectif d'établir un bilan de la situation dans laquelle les femmes entrepreneurs évoluent afin de les aider à réussir leur projet. L'étude a été réalisée auprès d'une soixantaine de femmes qui gèrent des entreprises à part entière dans les secteurs principaux et émergents de l'économie mauricienne, y compris le secteur des services. Outre les objectifs de nature quantitative de collecte de données sur la taille des entreprises, l'étendue de leurs activités, l'étude devait identifier les caractéristiques propres aux femmes entrepreneurs et déterminer l'influence de leur environnement familial et de leur éducation.

L'étude a démontré qu'elles présentent un profil qui les rapproche beaucoup de leurs consœurs en Europe et ailleurs. D'abord, les quatre raisons principales qui ont motivé leur choix de devenir entrepreneur sont en ordre d'importance : autonomie et contrôle, autonomie financière, besoin de réussir sa vie ou se réaliser et développement de soi.

Deuxièmement, elles possèdent un niveau d'éducation supérieur à la norme, hommes et femmes confondus, car près de 50% détiennent le HSC et près de 30% ont une formation supérieure. Leur statut socio-économique est plutôt élevé, car 50% ont des époux qui sont eux-mêmes entrepreneurs ou cadres supérieurs ou exercent une profession libérale. 33% viennent de familles déjà propriétaires d'entreprise et 30% ont des frères et des sœurs qui poursuivent une carrière professionnelle. Le nombre d'enfants varie de deux (30%), à trois (16%) et quatre (20%). Mais la garde des enfants n'est pas un problème : soit les enfants sont assez grands pour s'occuper d'eux-mêmes, soit ils sont sous la garde d'une bonne.

D'ailleurs, la plupart d'entre elles, 84%, ont créé leurs entreprises, plutôt que de les avoir achetées ou reçues en héritage. 60% avaient un emploi avant de devenir entrepreneur, tandis que pour les 40% restants, il s'agit de leur première initiative économique.

Cependant, on relève une certaine contradiction entre leur situation objective et la manière dont elles l'interprètent, car près de 60% des femmes interrogées dans le cadre de cette étude estiment qu'elles n'ont pas été influencées par l'environnement familial dans leur enfance et l'adolescence pour devenir entrepreneur.

Les obstacles qu'elles rencontrent se divisent en deux catégories : celle ayant trait à la femme elle-même et celle ayant trait à l'environnement dans lequel elle évolue. D'abord, elles considèrent que les femmes manquent de confiance en elles-mêmes, qu'elles sont désavantagées à cause du poids des responsabilités attachées à leur double rôle d'épouse/mère et d'entrepreneur. Puis elles considèrent que les femmes ont plus de difficulté à négocier avec les hommes et à faire respecter les normes de qualité dans le travail. Le manque d'accès à l'information et au crédit sont deux autres problèmes majeurs que les femmes rencontrent. Enfin, il y a des problèmes liés aux préjugés en ce qui concerne le comportement acceptable de la part d'une femme : par exemple, inviter un client à un déjeuner ou dîner d'affaires est toujours mal vu dans certains milieux. Certains époux ne soutiennent pas leur femme ou se montrent carrément hostiles à son projet par peur qu'elle ne devienne trop indépendante ou plus importante qu'eux. Il y a aussi plus de pression sur une femme dans la poursuite de sa réussite professionnelle, car elle doit fournir de plus grands efforts et faire preuve de plus d'aptitude et de potentiel que les hommes dans la même situation.

Il convient de rappeler que toutes les études faites depuis 1992, c'est-à-dire depuis le début des préparatifs pour la Conférence de Beijing, y compris le Livre Blanc de 1995, intitulé *Femmes et Développement*, décrivent le rôle de la femme mauricienne comme étant d'abord épouse, mère, sœur et fille. Autrement dit, pour la société en général, la femme mauricienne est définie par rapport à la place qu'elle tient dans la cellule familiale. En tant qu'épouse et mère, elle est le pivot autour duquel la famille s'articule. Sa contribution à la vie économique du pays est considérée comme un soutien ou un renfort utile à la caisse familiale.

Le relevé fait par Winn (Winn, 1997) semble confirmer l'hypothèse qu'un des facteurs-clé qui déterminent la réussite d'une femme entrepreneur serait l'attitude qu'elle affiche et que les autres affichent vis-à-vis d'elle. Il serait donc raisonnable de ne pas négliger l'importance du facteur attitude pour comprendre la situation des femmes entrepreneurs mauriciennes.

Dans son rapport qui fait le bilan du développement dans les différents secteurs à Maurice, le PNUD identifie les contraintes culturelles comme étant un des freins les plus importants en ce qui concerne l'avancement des femmes mauriciennes dans la vie économique du pays, et plus particulièrement quand il s'agit des femmes voulant se mettre à leur compte. (PNUD, 2000)

## **9 Les femmes entrepreneurs et la vie associative**

Nous avons cependant constaté le développement d'un nouveau comportement chez les femmes entrepreneurs, marqué par le désir de se regrouper pour partager leurs connaissances et leur expérience et pour trouver ensemble des solutions aux problèmes communs. Autrement dit, elles se prennent en main pour dépasser les obstacles à leur épanouissement, et à la réussite de leur projet, que l'étude de 1996 a relevés.

Par exemple, en novembre 1999, la *Small and Medium Enterprises Federation* a été constituée. Les membres en sont les associations des dix secteurs manufacturiers les plus importants, dont le mobilier, les produits textiles, la bijouterie. Chaque association compte deux représentants au comité exécutif de la fédération, ce qui fait un total de 20 membres, 17

hommes et 3 femmes. Mais, élément encourageant, cette fédération est présidée par une des trois femmes.

Deux autres initiatives d'association qui visent exclusivement les femmes entrepreneurs doivent retenir notre attention. D'abord, il y a l'Association Mauricienne des Femmes Chefs d'Entreprise (AMFCE), qui a démarré ses activités en 1998. L'association compte une trentaine de membres dont les entreprises se trouvent dans tous les secteurs porteurs de l'économie mauricienne : manufacturier, commerce, services. Tous les membres ont le profil fort : bon niveau d'éducation, situation familiale stable, avec des idées bien claires sur ce qu'elles veulent faire, etc. La devise de l'AMFCE est *Seules nous sommes invisibles, ensemble nous sommes une force*. A travers son affiliation avec les Femmes Chefs d'Entreprise Mondiales (FCEM), l'AMFCE s'enrichit de l'expérience des femmes entrepreneurs de par le monde.

Lors d'un atelier de réflexion tenu en mars de cette année, les membres de l'AMFCE ont identifié les forces de l'association comme étant le partage d'expérience, le soutien des autres et l'amitié. Elles ont reconnu le pouvoir du lobbying qu'une telle association peut avoir vis-à-vis des autorités. Elles ont aussi compris que l'association peut les aider à acquérir les connaissances techniques et les informations qu'elles manquent en organisant des présentations courtes ou des formations en profondeur assurées par des experts en marketing, en finances ou en informatique.

La deuxième initiative concerne le réseau EFOI, Entreprendre au Féminin Océan Indien, qui a été constitué en mars 2001. Le réseau couvre les îles du sud-ouest de l'Océan Indien : Les Comores, Madagascar, Maurice, Réunion et Seychelles. L'objectif principal de l'EFOI est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans chaque pays membre. L'EFOI compte organiser à l'intention de ses membres des formations en gestion des entreprises et en technologie informatique, aider dans les démarches administratives celles qui veulent sortir du secteur informel et constituer légalement leur petite entreprise et accompagner celles qui viennent de débiter. La section de Maurice compte une soixantaine de membres, dont la présidente elle-même, Ginette Anaudin, est un exemple fort intéressant. Veuve et mère de 5 enfants, elle a pris une retraite anticipée de la fonction publique à 50 ans pour se consacrer à son passe-temps, la couture des couettes. Sept ans plus tard, son passe-temps est devenu une micro-entreprise, Cosi Couette Ltée, qui fabrique les couettes, les rideaux et les coussins pour les hôtels et les particuliers. Elle dirige actuellement une équipe de 15 couturières qui entreprennent les travaux à domicile. Mais, elle est sur le point de passer à une autre étape importante. Elle vient de faire l'acquisition d'une machine à coudre industriel et elle songe à embaucher deux personnes à plein temps pour réaliser les travaux sur cette machine afin de pouvoir répondre à une demande en croissance constante.

Ici aussi, nous pouvons établir un parallèle entre Maurice et un autre pays émergent, la Pologne. Pendant la transition du système très rigide du socialisme de la guerre froide au libéralisme d'une économie de marché, les femmes ont été très durement touchées par une double discrimination, à la fois en ce qui concerne leur statut social et leur place dans le monde du travail. En sus des réponses institutionnelles qui sont d'ailleurs peu nombreuses, le besoin de s'associer s'est vite fait sentir. Le *Polish Association of Women Entrepreneurs*

(PAWE) a démarré ses activités en avril 1998 avec comme objectifs : fournir un lieu d'échange et de partage d'expérience, d'organiser la formation en techniques de gestion et de promouvoir les femmes entrepreneurs et leurs activités afin de rehausser leur statut et leur pouvoir d'influence dans la vie économique de la Pologne. (Bliss et al., 2001)

## 10 Bilan et perspectives

Il est évident que l'entrepreneuriat se porte relativement bien à Maurice, d'abord, parce qu'il y a de plus en plus de gens qui veulent tenter l'aventure, et puis parce que l'entrepreneuriat bénéficie d'un cadre institutionnel qui favorise son développement. Il se positionne comme une solution viable au chômage structurel qui sévit actuellement, surtout en ce qui concerne les femmes. Nous pouvons comparer la situation à Maurice à celle décrite dans les études menées par l'Observatoire européen des PME (citées par Wtterwulghé, 1998) et qui ont clairement démontré que les PME ont mieux résisté à la crise économique des années 90 que les grandes entreprises et qu'elles ont un comportement tout à fait favorable à l'emploi, surtout en ce qui concerne les femmes. Quand nous savons que les PME ne représentent que 20% du produit intérieur brut (PIB) à Maurice comparé à 70% dans les pays développés, cela nous donne une idée du potentiel de croissance auquel peut prétendre ce secteur.

Malgré les difficultés de définition évoquées plus tôt dans notre communication, nous avons pu constater deux types d'entrepreneurs chez les femmes : celles qui sont poussées par les affres de la pauvreté, par la nécessité de subvenir aux besoins de base de leur famille et celles qui ont déjà une situation socio-économique stable, mais qui cherchent à profiter des opportunités qu'offre une économie en pleine mutation. Cette classification nous paraît très intéressante, car elle se rapproche de celle utilisée par le *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM), qui distingue le *necessity entrepreneurship*, l'entrepreneuriat motivé par le besoin, et l'*opportunity entrepreneurship*, l'entrepreneuriat motivé par le désir de saisir une opportunité de faire des affaires. Cette distinction a permis, par exemple, de bien comprendre les enjeux en ce qui concerne le développement de l'entrepreneuriat en Afrique de Sud dans le contexte du redressement du pays après l'abolition de l'apartheid. (Driver et al., 2001)

L'analyse du GEM a fait bien ressortir les attitudes concernant la prise de risque dans le contexte d'une économie en pleine mutation, surtout en ce qui concerne le poids d'un système d'éducation trop conservateur et basé sur la ségrégation. Là aussi, nous pouvons nous en inspirer pour comprendre l'impact du système éducatif mauricien qui est résolument élitiste et qui n'encourage pas suffisamment chez les jeunes l'aptitude à prendre des risques calculés, à innover, à créer.

Cependant, il faudrait cibler mieux les besoins et les difficultés de chacune de deux catégories de femmes entrepreneurs identifiées plus haut, afin de voir combien il faut ajuster et différencier les initiatives déjà prises.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que les facteurs que les femmes entrepreneurs mauriciens ont identifiés comme ayant un impact déterminant sur la réussite de leur projet et leur épanouissement personnel rejoignent ceux repérés par Winn : la difficulté à se faire accepter comme étant les entrepreneurs crédibles à part entière, l'accès à l'éducation et à la

formation, et l'environnement économique, surtout par rapport à l'accès aux prêts. (Winn, 1998) Lors de la 2<sup>ème</sup> conférence de l'OCDE sur *Les femmes entrepreneurs à la tête de PME*, en novembre 2000, Günseli Baygan a répertorié les mêmes obstacles et défis : « *la plupart des femmes entrepreneurs ont déclaré que le manque de capitaux et de crédits était leur principal problème lors du lancement de leur entreprise, suivi de leur méconnaissance des méthodes susceptibles de stimuler l'expansion de leur entreprise, autrement dit elles manquent de savoir-faire dans le domaine financier et en matière de gestion, à quoi s'ajoutent des problèmes d'accès aux réseaux et aux marchés extérieurs.* »

Dans l'immédiat, en attendant que les attitudes évoluent et que les préjugés s'estompent, il faudra que les femmes entrepreneurs mauriciennes misent davantage sur l'acquisition des connaissances techniques appropriées pour bien gérer leur entreprise. Donc, tous les efforts en matière de formation sont les bienvenus, en particulier la formation en gestion financière dans le contexte d'une PME. Une meilleure maîtrise des outils en matière de finance, marketing et stratégie permettra aux femmes d'être plus crédible auprès des bailleurs de fonds et éventuellement dans les yeux du grand public.

En conclusion, nous pouvons dire que la situation des femmes entrepreneurs mauriciennes ne diffère pas beaucoup de celle vécue par les femmes entrepreneurs à travers le monde. De ce fait, nous pourrions nous inspirer des initiatives prises ailleurs en faveur des femmes entrepreneurs pour améliorer et élargir le cadre institutionnel qui appuie l'activité entrepreneuriale, surtout féminine, et faire évoluer dans le temps le cadre culturel et social dans lequel elles exercent. De cette manière, les femmes entrepreneurs de Maurice se sentiront davantage soutenues dans leur quête d'une plus grande autonomie professionnelle et d'une vraie reconnaissance de leur contribution au développement de leur pays.

## Bibliographie

- Baygan, Günseli, (2001), *Mieux connaître l'entreprenariat féminin*, 2<sup>ème</sup> Conférence de l'OECD sur les femmes entrepreneurs à la tête de PME, Paris, France
- Bliss, R.T. et Garratt, N. L. (2001) "Supporting Women Entrepreneurs in Transitioning Economies", *Journal of Small Business Management* (39)4 : 336-344.
- Central Statistical Office (2001), *Annual Digest of Statistics 2000*.
- Day-Hookoomsing, P. (1993), *La présence des femmes d'affaires dans le développement économique de l'Ile Maurice*, 4<sup>ème</sup> Forum Francophone des Affaires, Maurice.
- Day-Hookoomsing, P. (2000), *L'entreprenariat au féminin, contraintes et perspectives : le cas de l'Ile Maurice*, 5<sup>ème</sup> Colloque International sur L'Entreprenariat, IFE-INSCAE, Madagascar.
- Day-Hookoomsing, P. (2000), *Les femmes et le pouvoir décisionnel au travail : le cas de l'île Maurice*, Colloque International sur les Femmes et les Sociétés Pluriculturelles de l'Océan Indien, Université de La Réunion.
- Day-Hookoomsing, P. (2001), *Women and the New World Economy, : an island's experience*, 6th International Conference on ISO 9000 & TQM, Paisley Business School, Ecosse.
- Driver, A., Wood, E., Segal, N., et Herrington, M., (2001), *Global Entrepreneurship Monitor, 2001 South African Executive Report*, Graduate School of Business, Cape Town.
- Filion, L. J. (1997) « Le métier d'entrepreneur », *Revue Organisation*.
- Fortin, P-A. (2000), *La Culture Entrepreneuriale L'Assurance Prosperité*, Accès Entrepreneur.
- Gasse, Y. & D'Amours, A. (1993) *Profession : Entrepreneur – Avez-vous le profil d'emploi ?*, Les éditions Transcontinentales.
- International Mauritius Directory, 2001*, P.P.L. Editions.
- Ministry of Women's Rights, Child Development and Family Welfare (MWRCDFW) (1995), *White Paper on Women in Development, March 1995*.
- Ministry of Women's Rights, Child Development and Family Welfare (MWRCDFW) (2001), *Patterns and Trends in Feminisation of Poverty in Mauritius*.
- Ministry of Training, Skills Development and Productivity (2001), *Statistical Review on Employment, May-August 2001*
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2000), *United Nations Common Country Assessment, Mauritius, May 2000*.
- Singh, S.P., Reynolds, G. R. et Muhammad, S. (2001), "A Gender-based Performance Analysis of Micro and Small Entreprises in Java, Indonesia", *Journal of Small Business Management* (39)2 : 174-182.
- Small and Medium Industries Development Organisation (SMIDO) (1999), *SMIDO Directory (Registered SMEs and Local Suppliers)*.
- SME Challenge (2001), *Informations générales pour les bénéficiaires*.
- Sunny, G (1998), *The Role of Small Entrepreneurs and Informal Sector (SEIS) in Employment Generation – Botswana*, the ABSA SAEB SA 11th Annual Conference « Entrepreneurship at the Threshold of the 21st Century », mai 1998
- Winn, J. (1997), *Assessing the Environment : Conditions for Female Entrepreneurship*, 42nd ICSB World Conference, San Francisco.
- Wtterwulge, R. (1998), *PME une entreprise humaine*, DeBoeck Université.



*Articles de presse*

Business Magazine, (novembre 2001), *Les PME : un rôle de plus en plus important dans l'économie des pays émergents*, numéro 490, 31 octobre-6 novembre 2001

Business Magazine, (février 2002), *Interview « Les PME sont encouragées à se tourner davantage vers l'exportation »*, numéro 505, 20-26 février 2002

Business Magazine, (mars 2002), *Mieux connaître Maurice à travers quelques chiffres*, numéro 508, 13-19 mars 2002

Espresso (2002), *Dossier Alphabétisation : redonner confiance aux femmes*, numéro 279, dimanche 3 mars 2002

L'Express (2002), *Van Ann met ses produits au comptoir*, lundi 14 janvier 2002

Le Mauricien (2002), *Elles ont réussi par le biais du micro-crédit*, vendredi 8 mars 2002